

Lettres d'un orientaliste.

Numéro d'inventaire : 1979.06682 (1-10)

Auteur(s): François Leloup-Leupol
Type de document: correspondance
Période de création: 3e quart 19e siècle

Date de création : 1860 (vers)

Description: 1) Feuillet, bord droit très abimé (coupures). Une page. 2) Feuillet, état usagé, dim: 270 x 215. Une page. 3) Feuillet, bords latéral gauche et inférieur très abimés, dim: 270 x 221. Une page. 4) Feuillet de couleur bleue avec quadrillage en filigrane. Papier très abimé sur le bord latéral droit. Dim: 271 x 216. Deux pages. 5) Feuillet très abimé. Dim: 270 x 214. Deux pages. 6) Feuillet en bon état. Dim: 211 x 137. Deux pages. 7) Feuillet en bon état. Dim: 220 x 175. Deux pages. 8) Feuillet imprimé, bords abimés (pliures). Dim: 240 x 162. Quatre pages. 9) Feuillet imprimé, état usagé. Dim: 234 x 153. Quatre pages. 10) Feuille imprimée, bon état. Dim: 193 x 122. Une page.

Mesures: hauteur: 270 mm; largeur: 213 mm

Notes: François Leloup-Leupol: né en 1807, orientaliste. N'est pas enseignant à l'Université. Vit de cours particuliers jusqu'en 1860. 1) L.a.s. datée de 1859. F. Leloup-Leupol donne des nouvelles de la souscription en cours pour une "grammaire". Il est aussi question d'un dictionnaire de sanscrit. La lettre est datée de Nancy, le 25 février 1859. 2) Ibid.Leloup demande des nouvelles des souscripteurs bretons. Il cherche également à obtenir l'appui du ministre de l'Instruction publique. Datée de Nancy, le 12 mars 1859. 3) L.a.s. datée de Nancy le 24 juin 1859. F. Leloup-Leupol annonce que sa "méthode sanscrite" est prête à être envoyée aux souscripteurs. Il évoque aussi la précarité financière dans laquelle il se trouve et son espoir d'obtenir une pension du gouvernement. Conservé en format 2, boîte n°1. 4) L.a.s. datée de 1860. L'auteur parle de sa difficulté à vivre de l'enseignement privé, de l'impossibilité qu'il a d'accéder à un emploi public, évoque la réussite de la "grammaire sancrite" qu'il a écrite avec un universitaire et des nombreux autres travaux orientalistes qu'ils ont en préparation. Leloup-Leupol demande au destinataire du courrier d'appuyer sa demande de pension auprès du ministère de l'Instruction publique. Lettre datée de Nancy, le 11 juillet 1860. Conservé en format 2, boîte n°1. 5) L.a.s datée de 1859. Leloup-Leupol présente la liste des différents travaux orientalistes qu'il a publiés, dans l'espoir d'obtenir sa pension. Il semble qu'à cette date il ne lui soit plus possible d'exercer son métier d'enseignant privé (conséquence de la loi Falloux?). Lettre datée de nancy, le 3 août 1859. 6) L.a.s datée de 1861. Leloup-Leupol remercie une personne qui semble consentir à appuver sa demande. Le courrier contient aussi d'amères reflexions sur l'enseignement libre non religieux "tué" par "l'énorme extension de l'Enseignement, officiel d'une part, clérical de l'autre.[...]." Lettre datée de Nancy, le 26 janvier 1861. 7) L.a.s. datée de Nancy, le 29 mai 1861. L'auteur fait part de l'avancement de ses travaux et de son amertume. 8) Pages extraites d'un ouvrage imprimé, concernant la "philologie orientale appliquée". Il s'agit d'une "Note chronologique sur les travaux de l'Ecole vulgarisatrice". Il y est, entre autres, question des travaux de Leloup-Leupol et de son collaborateur Emile Burnouf. L'auteur, anonyme, fait aussi la promotion de l'enseignement des langues mortes orientales. Janvier 1862. 9) Publicité pour le "dictionnaire Sancrit-Français de Burnouf et Leupol", publié par l'Académie Stanislas de Nancy. S.d. 10) Bulletin de souscription pour le dictionnaire nommé ci-dessus. 1862.



Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de savants

Langues mortes, littératures anciennes Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 20

2/2